

NEVERS

>> Public(s) (H/F)

Tout public

Toute personne amenée à travailler sur des échafaudages (techniciens de maintenance, compagnons, peintres, maçons, personnel d'entretien...), âgé de plus de 18 ans.

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

- Session 1 : Du 06/04/2022 au 31/12/2022

Plusieurs sessions de formation sont organisées tout au long de l'année, contacter l'organisme de formation.

Inscriptions fermées, contacter le centre

- Session 2 : Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Plusieurs sessions de formation sont organisées tout au long de l'année, contacter l'organisme de formation.

Inscriptions du 22/11/2022 au 30/12/2023

Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant.

>> Durées

- Durée indicative : 1 Jour(s)

- Durée totale : 7 h (dont 7 h en centre)

>> Effectif

De 6 à 10

ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant.

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 260.00 € TTC

Coût du module par personne.

Pour les tarifs groupe, nous consulter

>> Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Nevers

9 boulevard Saint Exupéry

58000 NEVERS

>> Votre interlocuteur

Laurence BARBIER

Assistante de direction - Assistante de formation

Tél. : 03 86 59 74 37

laurence.barbier@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

>> OBJECTIF(S)

Etre sensibilisé aux risques liés au travail en hauteur

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour l'utilisation en sécurité des échafaudages conformément à l'article R 4323-69 du code du travail et à la recommandation R 457 de la CNAMTS.

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité en langue française
- Les participants devront se munir des EAPI (chaussures de sécurité, casque, gants)
- Avoir suivi la formation Travail en Hauteur et Port du Harnais.

>> CONTENU

Les risques liés au travail :

- la réglementation en vigueur : le code du travail, les recommandations CARSAT (R457 et R408)
- Les chutes et les facteurs de chute : constats et statistiques.
- Les droits et devoirs des salariés, des employeurs, compétences et responsabilités.
- Les principes de prévention et de protections collectives et individuelles.

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe ou roulant :

- Les consignes de sécurité liées à l'utilisation d'un échafaudage.
- Les opérations de déplacement et la stabilisation de l'échafaudage roulant.
- L'accès en sécurité et la circulation sur l'échafaudage.
- Le respect des limites de charges.
- Le maintien de l'échafaudage en état et en sécurité .
- La co-activité sur le chantier : les risques pour les travailleurs avoisinants.
- Le signalement des situations dangereuses.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

- Formation en présentiel
- Intraentreprise
- Interentreprise
- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Travaux pratiques

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sans disposition particulière

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

Attestation de reconnaissance des acquis sur la base d'un QCM et d'une mise en situation, permettant en cas de réussite, la délivrance de l'habilitation par l'employeur.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels,

Formateur Travail en hauteur agréé par la CARSAT BFC

GRETA 58
LP Jean Rostand, 9 Boulevard
Saint-Exupéry
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 74 59
greta58.contact@ac-dijon.fr
Siret : 19580050300037
N° d'activité : 2658P000958
www.bourgogne-greta.fr